

L'ensemble d'habitation réalisé par la SCCC castors du crêt de roc est la concrétisation de plusieurs principes résumés ci-dessous.

- Être un acteur de son logement: ceux qui vont habiter et utiliser les espaces sont aussi ceux qui participent à leur conception et qui participeront à leur gestion
- Se regrouper, partager, être solidaires. Cela permet de mutualiser certains usages ou espaces, d'être à la fois plus économique tout en offrant des services ou usages diversifiés.
- Créer une forme d'habitat contemporain et de qualité, respectueux de l'environnement.
- Vivre en ville : ne pas participer à l'étalement urbain et à la destruction des zones agricoles périphériques.
- Développer de la mixité sociale en s'implantant dans un secteur de renouvellement urbain.
- Développer l'auto-gestion : fonctionner de façon conviviale. Les décisions sont prises en commun de façon démocratique dans le respect des différentes opinions. Le fonctionnement du groupe d'habitant s'invente avec l'avancement du projet, à partir de ces principes et de documents écrits plus précis.
- Offrir la possibilité au sein d'une même construction d'intégrer différentes formes d'habitat ou d'usages, de l'accession à la location. Voire intégrer de nouvelles formes d'habiter comme le gîte urbain.

De ces idées découlent des lignes directrices pour les bases du règlement intérieur. Les éléments clés sont : Le souci du bien commun, et du bien être des habitants.

Les espaces partagés intérieurs ou extérieurs sont utilisés de manière à ce que tous les habitants, en bénéficient de manière équitable.

La diversité fait partie des données essentielles et les différences d'usage, et variantes dans des éléments apparents des logements sont admises dès lors qu'elles sont connues du collectif qui gère l'ensemble, et que cela n'a pas conduit à une prise de position contraire.

Les modalités de concertation et d'échange sont fondées sur le respect mutuel, l'écoute et la recherche d'accord, avant toute autre procédure réglementaire.

Les évolutions dans les années futures, sont abordées dès l'origine, en prévoyant des dispositions particulières:

Au delà d'un document de présentation, pour les futurs nouveaux habitants, il sera prévu des temps de rencontre avec les habitants déjà en place, de manière à ne se pas limiter, au bâti, mais prenant en compte le facteur humain, qui est important pour la bonne continuité du projet.